



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

DINER Didier REYNDERS – UE, Union de justice et de droit

6 décembre 2021 – Résidence Ambassadeur de Belgique

Accueil

Présentation François CHARLES,

Mot d'accueil et de bienvenue par l'Ambassadeur de Belgique

Chers participant(e)s d'horizons variés représentant les autorités civiles et militaires, dont ambassadeurs et diplomates, parlementaires, généraux, représentants de ministères dont de nombreux de la justice, d'entreprises et consultants intéressées par le sujet que nous allons aborder.

Bonjour et merci pour vos présences pour ce nouvel événement une nouvelle fois en partenariat avec Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique que nous remercions

Nous sommes ce soir 18 nationalités européennes et internationales

Pensées pour les très nombreux retours d'excuses dont de ministres et autres personnalités que je n'énumérerai pas en pensant également à celles et ceux à nouveau affectés par le nouveau variant

L'Europe est finalement le sujet dont les citoyens et les pays parlent le plus, sauf qu'ils n'ont pas toujours les mêmes lunettes. L'Europe ne signifie pas forcément marcher tous à l'unissons dans tous les domaines. Elle peut fonctionner par ses identités diverses par pays, au sein même de ces pays et par groupes de pays. Mais elle peut aussi et surtout agir et réagir dans des actions pour son intérêt commun et général comme au profit de ses membres.

Les notions de droit, d'état de droit et de valeurs, avec leur ancrage ou leur évolution semblent être désormais un enjeu majeur en terme de développement mais aussi de fonctionnement.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Dans le cadre de nos travaux sur la gouvernance, le droit et la justice, nous porterons aujourd'hui un regard particulier sur un sujet transverse de « l'Union européenne, union de justice et état de droit »

Et qui était plus à même de nous en parler que M. le Commissaire européen à la justice, Didier REYNDEERS, en charge de l'état de droit et de la protection des consommateurs, et ancien ministre, dont je présenterai la biographie tout à l'heure avant de lui donner la parole et que nous remercions vivement pour sa disponibilité et son intervention ainsi que de répondre ensuite à quelques questions.

* *

Mais tout d'abord quelques mots à charge et à décharge, avec notre rôle d'organisme indépendant et généraliste, pour approcher et mieux comprendre les réalités du sujet de ce soir qui pose de nombreuses questions bien au-delà de la notion de valeurs et pardon si toutes ne vous conviendront peut-être pas.

L'Europe, comme toute organisation, cherche à se structurer et a donc besoin de règles pour rappeler les droits et devoirs et surtout garantir la protection de ses citoyens, de ses entreprises notamment dans la logique du marché unique, de la protection des données, des brevets...et des multiples facettes du diamant européen que j'aborde bien souvent.

Mais peut-être en a-t-elle aussi besoin pour ses Etats-membres unis dans la diversité mais avec un socle commun et des spécificités de solidarité et de complémentarité, qui parfois ne reconnaissent pas certains possible dérives, voire ne les comprennent pas, s'exposant ainsi à des sanctions avec une justice qui fait généralement partie intégrante des quatre piliers de la politique avec la sagesse, la prudence et l'éloquence partagée également par certaines professions en nombre ce soir.

Parlerons-nous de la place et du rôle des normes, trop peu souvent considérées comme armes de protection ou commerciale, mais plutôt de contraintes ?

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Parlerons-nous de l'explication de texte entre la CJUE et la Cour européenne des droits de l'homme comme entre les institutions européennes et le Conseil de l'Europe, gardien des valeurs mais pouvant accueillir le monde entier ? La Cour juge-t-elle, avec le nouveau Parquet, de façon fédérale, confédérale ou finalement consensuelle ?

Parlerons-nous de la définition, de l'ancrage voire de la possible évolution de l'état de droit comme de l'évolution qui semble effective du droit, avec peut-être une réalité particulière sur le droit des affaires, l'ubérisation des métiers, l'utilisation désormais de la blockchain pouvant notamment casser d'une certaine façon la plaidoirie ?

Avec quelles lunettes désormais voir les règles de justice sur les domaines de la concurrence mais aussi de la finance, de la fiscalité, de l'assurance, du climat, de l'agriculture, de l'accès à l'eau et de l'immigration ... voire les ventes d'armes avec certains désaccord intra européens sur certaines décisions ?

Les traités imposent-ils un certain fonctionnement administratif notamment dans le judiciaire et imposent-ils une distribution et une utilisation financière notamment en dehors de la zone euro ?

Le droit européen prime-t-il sur les constitutions nationales sur notamment la démocratie, la liberté de la presse, la séparation des pouvoirs et faut-il défendre, comme le dit le Commissaire Breton, les peuples et leurs droits contre les gouvernements qui pourtant, dans certains pays, dont la France, ont fait avancer le socle européen contre leur avis ?

Faut-il conditionner les aides comme sanction ? Empêcher certains pays de parler des racines de l'Europe quand on pense à leur intégration un peu rapide négociée politiquement entre les grandes nations et avec certaines concessions ?

Parlerons-nous des réactions anciennes ou potentielles à certaines Cours nationales dont allemande sur la finance ? Aborderons-nous aussi des anciens avis de la Cour de Justice sur les processus du Brexit ?

Mais l'essentiel sera d'aborder ces aspects de façon constructive

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think Tank des dynamiques européennes

Biographie

Intervention

Questions

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers, 75017 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – www.irce-oing.eu – contact@irce-oing.eu